



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2022/2023

PROCES-VERBAL N°19

Réunion du mardi 13 décembre 2022

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

COLOMBES – STADE FERNAND HEMON – NNI 920250301

Reprise de dossier.

Cette installation sportive était classée en Niveau T4 jusqu'au 08/01/2022.

Installation visitée par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 13/09/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 signée par le propriétaire le 09/08/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- AOP
- Rapport de visite du 13/09/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T5SYN jusqu'au 20/09/2032.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

LIVRY-GARGAN – GYMNASSE ALFRED MARCEL VINCENT – NNI 930469905

Cette installation sportive n'était pas classée.

Installation visitée par M. ORTUNO membre de la C.R.T.I.S., le 12/12/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau Futsal 2 signée par le propriétaire le 12/12/2022.

Et des documents transmis :

- Plan de masse
- Plan côté des vestiaires
- Attestation administrative de capacité
- Rapport de visite

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau FUTSAL 2 jusqu'au 13/12/2032.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

ECQUEVILLY – GYMNASSE DES MOTELLES – NNI 782069901

Cette installation sportive n'était pas classée.

Installation visitée par M. ALEXANDRE membre de la C.R.T.I.S., le 01/12/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau Futsal 4 signée par le propriétaire le 01/12/2022.

Et des documents transmis :

- Plan de masse
- Plan côté des vestiaires
- PV de la Commission de Sécurité
- Rapport de visite du 01/12/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau **FUTSAL 3**.

AULNAY SOUS BOIS – COSEC DE LA ROSE DES VENTS – NNI 930089903

Cette installation sportive n'était pas classée.

Installation visitée par M. ORTUNO membre de la C.R.T.I.S. et M. REHOUDJA membre de la C.D.T.I.S. de la Seine Saint Denis, le 13/12/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau Futsal 3 signée par le propriétaire le 13/12/2022.

Et des documents transmis :

- Plan de masse
- Plan côté des vestiaires
- PV de la Commission de Sécurité
- Rapport de visite du 13/12/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau Futsal E3.

LES MUREAUX – GYMNASSE PIERRE DE COUBERTIN – NNI 784409901

Cette installation sportive n'était pas classée.

Installation visitée par M. ALEXANDRE membre de la C.R.T.I.S., le 10/12/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau Futsal 4 signée par le propriétaire le 03/11/2022.

Et des documents transmis :

- Plan de masse
- Plan côté des vestiaires
- PV de la Commission de Sécurité
- Rapport de visite du 10/12/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau Futsal 4.

1.2. Confirmations de niveau de classement

SAINT-CLOUD – PARC DES SPORTS PRE SAINT JEAN N°2 – NNI 920640302

Cette installation sportive est actuellement retirée du classement.

Installation visitée par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 08/12/2022.

Dans l'attente des documents nécessaires au dossier de classement, la Commission autorise le déroulement des compétitions sur cette installation (niveau de classement envisagé : T6 SYN).

La C.R.T.I.S. demande au propriétaire de transmettre :

- Imprimé de classement signé par le propriétaire sur la page 1 ;
- Plan de masse ;
- Plan côté de l'aire de jeu ;
- Plan côté des vestiaires ;
- A.O.P. ou attestation administrative de capacité (voir modèle joint)

BONNEUIL-SUR-MARNE – STADE LEO LAGRANGE N°2 – NNI 940110102

Cette installation sportive est classée en Niveau T5 SYN jusqu'au 01/11/2026.

Installation visitée par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 17/11/2022 dans le cadre d'un renouvellement de la moquette synthétique.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 17/11/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Attestation Administrative de Capacité ;
- Tests in situ du 23/09/2022 ;
- Rapport de visite du 17/11/2022 ;

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T5 SYN jusqu'au 13/12/2032.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

BONDOUFLE – STADE HENRI MARCILLE N°1 – NNI 9186030101

Cette installation sportive est classée T7 jusqu'au 05/07/2025.

Installation visitée par MM. BERTHY et GAUVIN, membres de la C.D.T.I.S. du District de l'Essonne, le 21/11/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 21/11/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Attestation Administrative de capacité

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T5 jusqu'au 17/10/2032.

GENNEVILLIERS – PARC DES SPORTS DES SEVINES 2 – NNI 920360202

Cette installation sportive est classée en Niveau T5 SYN jusqu'au 30/06/2022.

Installation visitée par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 12/12/2022 suite à un changement de moquette.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 29/11/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Tests in situ du 23/09/2022
- Attestation Administrative de Capacité
- Rapport de visite du 12/12/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T5 SYN jusqu'au 30/06/2032.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

PARIS – STADE CHARLES RIGOULOT – NNI 751150301

Cette installation sportive est classée en Niveau T5 SYN jusqu'au 25/10/2022.

Installation visitée par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 13/12/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 SYN signée par le propriétaire le 13/11/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Attestation Administrative de Capacité
- Rapport de visite du 13/12/2022

La Commission constate l'absence des tests in situ décennaux (date mise à dispo : 21/10/2012 + 10 ans).

Au regard des éléments transmis et vu la spécificité de gestion des terrains synthétiques parisiens, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T5 SYN jusqu'au 25/10/2032.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

CHEVREUSE – STADE OMNISPORTS 1 – NNI 781600101

Cette installation sportive est classée en Niveau T4 SYN jusqu'au 09/09/2022.

Installation visitée par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 20/10/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T4 SYN signée par le propriétaire le 20/10/2022 et des documents transmis :

- Plan de masse
- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Tests in situ du 21/12/2018
- Rapport de visite du 21/11/2022

La Commission constate l'absence de l'A.O.P. ou de l'attestation administrative de capacité des tests in situ décennaux (date mise à dispo : 09/09/2012 + 10 ans).

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T4 SYN jusqu'au 09/03/2023, sous réserve de réception de de l'A.O.P. ou de l'attestation administrative de capacité et des tests in situ décennaux.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

BOUSSY ST ANTOINE – STADE DE LA FERME – NNI 910970101

L'éclairage de cette installation sportive était classé en niveau E7 jusqu'au 18/06/2016.

Contrôle de l'éclairage effectué par MM. BOISNOIR et BERTHY membres de la C.D.T.I.S. du District de l'Essonne, le 05/12/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E7 signée par le propriétaire le 05/12/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 110 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.15.
- Facteur d'uniformité : 0.54.

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 jusqu'au 04/12/2024.

ECQUEVILLY – GYMNASSE DES MOTELLES – NNI 782069901

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 01/12/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau EFutsal 4 signée par le propriétaire le 05/12/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 200 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.55.
- Facteur d'uniformité : 0.76.

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau EFutsal 4 jusqu'au 13/12/2026.

ECQUEVILLY – COMPLEXE SPORTIF DES MOTELLES 2 – NNI 782060102

L'éclairage de cette installation sportive était classé EEntrainement jusqu'au 04/07/2017.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 01/12/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 01/12/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 120 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.45.
- Facteur d'uniformité : 0.78.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 13/12/2024.

FONTENAY LE FLEURY – STADE RENE DESCARTES 1 – NNI 782420101

L'éclairage de cette installation sportive était classé E7 jusqu'au 04/04/2021.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 29/11/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 25/11/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 196 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.44.
- Facteur d'uniformité : 0.60.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 13/12/2024.

AULNAY SOUS BOIS – COSEC DE LA ROSE DES VENTS - NNI 930089903

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Installation visitée par M. ORTUNO membre de la C.R.T.I.S. et M. REHOUDJA membre de la C.D.T.I.S. de la Seine Saint Denis, le 13/12/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau EFutsal 3 signée par le propriétaire le 13/12/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 395 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.52.
- Facteur d'uniformité : 0.75.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau EFutsal 3 jusqu'au 11/12/2026.

PARIS – STADE MARYSE HILSZ 1 – NNI 751200101

L'éclairage de cette installation sportive était classé E5 jusqu'au 17/10/2020

Installation visitée par M. HAMZA membre de la C.R.T.I.S., le 12/12/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 12/12/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 392 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.56.
- Facteur d'uniformité : 0.72.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 16/12/2024.

PARIS – STADE MARYSE HILSZ 2 – NNI 751200102

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Installation visitée par M. HAMZA membre de la C.R.T.I.S., le 12/12/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 12/12/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 109 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.41.
- Facteur d'uniformité : 0.60.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 jusqu'au 13/12/2024.

LIVRY-GARGAN – GYMNASSE ALFRED MARCEL VINCENT – NNI 930469905

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Installation visitée par M. ORTUNO membre de la C.R.T.I.S., le 12/12/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau EFutsal 1 signée par le propriétaire le 12/12/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 1098 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.86.
- Facteur d'uniformité : 0.92.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau EFutsal 1 jusqu'au 13/12/2026.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

FONTENAY LE FLEURY – STADE RENE DESCARTES 1 – NNI 782420101

L'éclairage de cette installation sportive était classé E7 jusqu'au 04/01/2021.

Installation visitée par M. ALEXANDRE membre de la C.R.T.I.S., le 29/11/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 25/11/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 196 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.44.
- Facteur d'uniformité : 0.60.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 13/12/2026.

LES MUREAUX – GYMNASSE PIERRE DE COUBERTIN – NNI 784409901

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Installation visitée par M. ALEXANDRE membre de la C.R.T.I.S., le 10/12/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau EFutsal 3 signée par le propriétaire le 03/11/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 392 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.40.
- Facteur d'uniformité : 0.66.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau EFutsal 3 jusqu'au 13/12/2024.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

4. DIVERS